

GESTION DU BIEN-ETRE ANIMAL DES VOLAILLES A L'ABATTOIR

OPERATEURS

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Arrêté du 31 juillet 2012 relatif aux conditions de délivrance du certificat de compétence concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort

RÈGLEMENT (CE) 1099/2009 DU CONSEIL du 24 septembre 2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort

NOTE DE SERVICE DGAL/SDSPA/SDSSA/N2012-8056 du 13 mars 2012 relatifs à l'autorisation des établissements d'abattage à déroger à l'obligation d'étourdissement des animaux

INTERVENANTS

Jean-Philippe PRIGENT - Jean-François GUINARD – Responsables de formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable de réaliser l'inspection ante-mortem relative au bien-être des animaux
- Être capable de définir les notions de Bien-être animal
- Connaître la réglementation relative à la protection des animaux
- Définir les points critiques au niveau des postes de travail
- Être capable d'apporter des mesures correctives en cas de problème
- Acquérir le certificat de compétence concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort

DEROULEMENT DE LA FORMATION

DUREE

- 1 jour de formation (7 heures)

PUBLIC CONCERNE

- Personnel travaillant au contact des volailles vivantes, pouvant occuper tous les postes suivants :
 - ✓ Opérations de déchargement
 - ✓ Accrochage
 - ✓ Saignée
 - ✓ Réglages anesthésie

PRE-REQUIS

Aucun

GESTION DU BIEN-ETRE ANIMAL DES VOLAILLES A L'ABATTOIR

OPERATEURS

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Diaporamas alliant approche théorique, méthode pédagogique et discussion (situations rencontrées, problèmes posés...etc.)
- Tablettes informatiques pour l'évaluation des stagiaires
- Eventuellement exercice pratique sur site
- Echange sous forme de questions/réponses sur les procédures, les contrôles, les problèmes rencontrés...etc

PROGRAMME DE LA FORMATION

I. NOTION DE BIEN-ETRE ANIMAL, CONTEXTE REGLEMENTAIRE ET LEGISLATIF

a. Definition du bien-être

- × Genèse et historique
- × Les différents aspects du bien-être : les cinq libertés
- × Les facteurs responsables du mal-être : notion de stress

b. Aspects réglementaires du bien-être animal

- × Protection des animaux lors de la mise à mort, obligations, sanctions et responsabilité individuelle

c. Connaissance de l'animal

- × Qu'est-ce qu'une volaille adulte ?
- × Squelette, Appareil respiratoire
- × Thermorégulation
- × Comment reconnaître le mal-être des volailles ?

II. MANIPULATIONS ET SOINS : REGLEMENTATION ET PRECONISATIONS

a. Manipulation déchargeement et attente des animaux avant l'abattage

- × Gestion de la Température Effectivement Vécue (température, vitesse d'air, hygrométrie)
- × Autres facteurs d'ambiance (lumière, bruit...)
- × Déchargeement des animaux : manipulation des caisses ou conteneurs, sensibilisation sur la conduite à tenir
- × Que faut-il contrôler ?
- × Fiche de pré requis de conception
- × Fiche d'instruction
- × Gestion du quotidien et des imprévus (animaux en souffrance, panne,...)

GESTION DU BIEN-ETRE ANIMAL DES VOLAILLES A L'ABATTOIR

OPERATEURS

PROGRAMME DE LA FORMATION

b. Manipulation des animaux lors de l'accrochage

- ✗ Les bonnes pratiques d'accrochage
- ✗ Les manipulations interdites
- ✗ Fiche de pré requis de conception
- ✗ Fiche d'instruction
- ✗ Gestion du quotidien et des imprévus (animaux en souffrance, panne,...)

III. MISE A MORT : REGLEMENTATION ET PRECONISATIONS

a. Techniques d'étourdissements

- Présentation des différents types d'étourdissement
- Fiche de prérequis de conception pour tous les types d'étourdissement
- Etourdissement électrique : obligations et aspects pratiques
 - ↳ Etourdissement par bain d'eau ou électronarcose
 - Fiche de prérequis de conception
 - Fiche d'instruction
 - ↳ Exclusivement crânien
 - Fiche de prérequis de conception
 - Fiche d'instruction
- Etourdissement gazeux : obligations et aspects pratiques
 - Fiche de prérequis de conception
 - Fiche d'instruction
- Autres méthodes d'étourdissement : obligations et aspects pratiques
 - Mécanique (Fiche de prérequis de conception et fiche d'instruction)
 - Évaluation de l'efficacité de l'étourdissement : contrôles obligatoires, procédure de vérification de l'inconscience et de l'insensibilité, étourdissement de secours
 - Gestion du quotidien et des imprévus
 - Preconisations en matière de conception des installations, des pratiques (adapté à l'outil)

b. La saignée

- ✗ Les différentes manières d'effectuer la saignée : ventrale, latérale ou par le bec : anatomie et geste, intervalle étourdissement-saignée.
- ✗ Évaluation de l'efficacité de la saignée : contrôles obligatoires, procédure de vérification de l'absence de signes de vie
- ✗ Matériels : principes de fonctionnement, utilisation, contrôle et entretien du matériel
- ✗ Fiche de prérequis de conception
- ✗ Gestion du quotidien et des imprévus (conduite à tenir dans les cas particuliers)
- ✗ Préconisations en matière de conception des installations, des pratiques (adapté à l'outil)
- ✗ Fiche d'instruction

GESTION DU BIEN-ETRE ANIMAL DES VOLAILLES A L'ABATTOIR

OPERATEURS

PROGRAMME DE LA FORMATION

c. Cas d'un abattage sans étourdissement préalable (*soumis à dérogation*)

- ✗ Aspects réglementaires – Conditions de dérogation à l'obligation d'étourdissement
- ✗ Immobilisation des animaux : obligations et aspects pratiques
- ✗ La saignée : ventrale
 - ✓ Aspects pratiques de la saignée sans étourdissement
 - ✓ Gestion de la période post-jugulation : durée de perte de conscience, évaluation de la perte de conscience
 - ✓ Contrôle de l'absence de signes de vie
- ✗ Gestion du quotidien et des imprévus (Conduite à tenir dans les cas particuliers)

IV. EVALUATION DES PARTICIPANTS : EPREUVE INDIVIDUELLE EN TEMPS LIMITEE (90 MINUTES PAR PARTICIPANTS)

- ✗ Se déroule sur ordinateur (site du ministère)
- ✗ Sous forme de questionnaire à choix multiple (QCM)
- ✗ Comporte au moins 2 modules d'évaluation, soit 30 questions, 10 questions sont ajoutées par modules supplémentaires soit un maximum de 40 questions
- ✗ A la fin de l'épreuve, une correction automatisée permet de statuer sur l'obtention ou non du certificat de compétence

Pour les opérateurs :

Plusieurs modules d'évaluation

- Manipulation et soin
- Mise à mort au choix (Électrique et/ou mécanique et/ou gaz)
- Complément sans étourdissement